

CDG, le 25 juin 2021

M. Augustin DE ROMANET
Président Directeur Général
Siège social du Groupe ADP
Zone Roissypole
Aéroport Paris – Charles de Gaulle

Réf. : 21/CGT RY/30
Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président Directeur Général,

En application des articles L. 2512-1 et suivants du Code de Travail, nous vous informons du dépôt d'un préavis de grève concernant l'ensemble du personnel d'Aéroports de Paris pour le **vendredi 2 juillet 2021 à partir de 7 heures jusqu'au lundi 5 juillet 07h du matin.**

Les revendications sont les suivantes :

- 1) Retrait du Plan d'Adaptation des Contrats de Travail ;
- 2) Retrait du projet de PSE.

Veillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Daniel BERTONE
Délégué Syndical



Copies : DRHR
Inspection du Travail
Organisations Syndicales